



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 de vigilance environnementale créée en 1988, agréée pour la protection de l'environnement par le préfet de l'Aude au titre des articles L.141.1 et suivants et R.141.2 à R.141.20 c.env., et habilitée par le préfet de l'Aude à prendre part au débat sur l'environnement au titre des articles L.141.1 à L.141.3 et R.141.21 à R.141.26 c.env.

CR_CA_120926_VFP

Compte rendu du Conseil d'Administration d'Eccla du 12 septembre 2026

Lieu de session : local d'Eccla à Mandirac

Début à 9h30.

Etaient présents :

- | | |
|--|--|
| - Catherine Verger-Viala, membre du Bureau, secrétaire | - Philippe Cazal, membre du Bureau |
| - Eric Laporte, membre du Bureau, trésorier | - Paulette Barbe, administratrice |
| - Christian Crépeau, membre du Bureau, président | - Christine Blanchard, administratrice |
| - Dominique Clément, membre du Bureau | - Nadine Franjus, administratrice |
| - Jean-Louis Escudier, membre du Bureau | - Jean-Luc Thibault, administrateur |
| | - Stéphane Thomas, administrateur |
| | - Christiane Sauri, adhérente |
| | - Jacqueline Huzard, adhérente |

Etaient excusés :

- Maryse Arditi, administratrice
- Michel Bernard, administrateur
- Françoise Récamier, administratrice

Ordre du jour :

Observations/questions posées par nos administrateurs

1. Impact des pesticides sur la santé des riverains : cas de l'étude « PestiRiv » à Armissan

Des analyses ont été faites à Armissan dans PestiRiv mais pas de résultats concernant les personnes chez qui l'étude a été conduite, pour le moment, nous disposons seulement des données globales, ce serait bien d'avoir les détails pour faire un lien avec les parcelles identifiées par Eccla.

Réponse de Christian : ce qui a été envoyé récemment par Eccla aux adhérents d'Armissan, c'est le résultat d'un travail fait il y a 3 ans et qui constitue une partie de l'Observatoire « pesticides » d'Eccla. Il n'y a pas de lien avec l'étude PestiRiv. Ce sont deux travaux différents.

Question : est-il possible de demander les résultats de PestiRiv ?

Eccla entretient un rapport correct avec l'ARS donc possibilité de demander. Toutefois l'ARS n'est pas l'auteur de l'étude.

Question : on sait que l'utilisation à proximité des habitations des nouveaux cépages « Bouquet », résistants aux maladies et nécessitant peu de pesticides, réduirait le risque Phyto pour les riverains. La seule région qui le fait est en Champagne... Pourquoi pas ici ?

Réponse de Christian : le Comité de Suivi de la charte Phyto devrait se réunir prochainement à la Chambre d'Agri. Cette demande sera exprimée à ce moment-là.

La charte phyto 2018 a été attaquée par Eccla avec succès. La charte actuelle n'a pas été contestée car sur plusieurs points il y a eu des progrès par rapport à la charte antérieure, notamment en matière d'information. Il faut préciser que l'essentiel de la charte reprend les dispositions de la loi, écrite sous la pression des lobbies agro-industriels, avec des distances de sécurité ridiculement courtes mais auxquelles on n'a pas pu s'opposer vu que c'est dans la loi.

Un problème à signaler : il n'y a pas d'obligation d'afficher la charte en mairie. Eccla a demandé au Préfet de rendre cet affichage obligatoire. Refus. Eccla a tenté d'intervenir auprès de l'association des maires de l'Aude, aucune réaction pour le moment. Les riverains qui souhaitent faire connaître un problème du aux pesticides doivent le faire sur le site web de la Chambre sur une page assez dure à trouver.

Il existe un groupe de travail Eccla sur le sujet. Il est suggéré de faire une réunion publique sur le sujet, mais sachant qu'il y a + 400 communes dans l'Aude, ce sera compliqué à mettre en œuvre.

2. Démission de Christine Roque du CA

Il est proposé d'exprimer sous forme de motion, les remerciements de l'association pour ces longues années de dévouement militant.

Christine Roques a décidé de quitter le CA d'ECCLA, par suite d'une sorte de découragement face au décalage entre les efforts personnels consentis pour la protection de l'environnement depuis si longtemps et la maigreur des résultats. Christine s'est beaucoup battue sur le terrain et en commission pour sauvegarder le littoral audois et les beaux sites de l'Aude. Par ailleurs, Christine avait du mal avec la gestion plus verticale de Christian, ses orientations techniques et scientifiques, avec par exemple l'introduction de l'IA, les Observatoires, les stagiaires... cela ne lui semble pas adapté à nos moyens.

Christiane Blanchart note qu'il est fréquent qu'un changement de dirigeant entraîne des modifications dans les priorités et le fonctionnement d'une association.

Il est proposé de rédiger une motion de remerciements pour le dévouement manifesté par Christine Roques durant ces longues années. Nadine propose de rédiger un portrait pour le mettre sur le site.

3. Approbation du compte-rendu du précédent CA (30 mai 2026)

Il est adopté à l'unanimité.

4. Activités d'Eccla depuis le précédent CA

- a. Participation aux commissions départementales et locales : CDPENAF, CDNPS, CODERST, CSS, CLI..., (Maryse, Christine, Christian, Jean-Luc, Michel, Dominique) ;

Christine Roques se retire du CDNPS et elle a proposé que Marie France Barthet la remplace Il est précisé qu'il est préférable que le représentant d'Eccla soit membre du CA pour participer à cette commission. La prochaine AG statuera sur ce point.

b. Publication de notre première infolettre sous Brevo (remerciements exprimés ici pour Karima)

Karima a été recrutée comme stagiaire pour publier l'infolettre sous Brevo. Brevo permet de diffuser à des cibles choisies (ici les adhérents). Celle infolettre date de juillet 2026 donc elle relate les évènements d'avril mai et juin 2026.

Karima s'est proposée de continuer, bénévolement, à publier les infolettres d'Eccla. Cependant, comme elle est absente aujourd'hui, ce point devra être confirmé.

Plusieurs membres suggèrent que les stagiaires, puissent, à l'avenir venir présenter leur travail.

Plusieurs membres n'ayant pas souvenir d'avoir reçu l'infolettre, Eric propose de renvoyer l'infolettre par mail.

c. Suivi du travail du stagiaire M. Sissoko (Christian, avec Marie-France Barthet) :

il a principalement effectué une analyse des instruments de planification urbanisme/risques sur le littoral audois.

La Faculté de Perpignan propose de continuer cette collaboration en 2027 avec d'autres stagiaires. M. Sissoko a travaillé sur les questions territoriales, la gestion des risques, l'application de la loi par les collectivités locales ... Eccla grâce à ces travaux, monte en compétence sur l'urbanisme, la planification, les questions juridiques et le suivi. Il reste beaucoup à apprendre.

d. Publication du guide Corbières 2050 (Stéphane) :

Le document a été élaboré de telle sorte qu'il n'est pas fait pour être lu dans son ensemble mais plutôt par thématique. La volonté a été de rester assez positif sur l'après feu et sur la collecte des informations fournies par les organismes qui ont une expérience dans le domaine. Il semble que nous assistions à un phénomène qui consiste à « réinventer la roue » avec des volontés de coordonner l'ensemble exprimées par tous. Ce point mériterait de plus amples développements, nous y reviendrons à une autre occasion si le calendrier le permet.

Question : il y a-t-il eu des retours ? Réponse oui. Ceux qui l'ont reçu par mail ont renvoyé de bons retours. Beaucoup de retours positifs aussi sur notre page Facebook.

Christian l'a envoyé à de nombreuses instances et institutions, la plupart ont été assez impressionnées et l'ont fait savoir.

e. Rédaction de l'avis d'Eccla pour la consultation pour le projet BarMar, gazoduc sous-marin d'hydrogène "vert" entre Barcelone et Marseille (Stéphane) :

Il s'agit d'utiliser une énergie verte qui serait produite en Espagne mais qui n'existe pas aujourd'hui. Le CNDP a rendu sa copie et ce point ressort bien. Eccla est citée 9 fois, des extraits de notre contribution ont été repris dans ce rapport. Le point essentiel qui en ressort est l'absence de coordination. Il demeure un vaste flou sur la production de cet hydrogène. Aucune garantie n'est avancée pour le moment par les principaux protagonistes sur le fait qu'il soit vert.

C'est Energaz qui produit cet hydrogène, donc il est tout à fait possible qu'il soit « gris » en attendant le vert. Autre problème soulevé par la CNDP, il n'y a pas de client garanti. On a juste une liste de déclaration d'intérêts mais pas d'engagement clair de futurs clients. Le seul client « validé », c'est le groupe Total. Pour le moment, cette énergie « verte » servirait pour alimenter les raffineries de pétrole, il n'est donc pas impossible que tout ceci soit du « green washing ».

Cela pourrait être tolérable sur une période définie, le temps d'une transition énergétique. En fait, personne ne veut payer à part Total.

Il y a d'autres questions qui ne sont pas abordées dont par exemple, les interconnexions avec les réseaux terrestres existants. Elles ne sont pas prévues.

En Espagne, il y a plusieurs plans d'arrachage de centaines d'ha d'oliviers qui posent question. De vives protestations s'expriment sur le sujet. Les porteurs du projet sont prêts à les remplacer en couvrant des immensités avec ces panneaux solaires. Il y a un lien avec Barnar.

f. Analyse du Plan d'action « Corbières 2032 » de l'Etat (Christian) :

Rencontre avec Marina Maurès chargée de mission "reconstruction" à la préfecture. Elle a été nommée après la mission des 4 inspecteurs (deux du ministère de l'agriculture et deux de l'environnement). Eccla a demandé à les rencontrer. Réponse négative.

Par contre Marina Maures a accepté. La rencontre s'est bien passée. Pour l'instant le plan reste flou. Eccla attend d'être réinvitée. Normalement c'est prévu avant l'hiver. Pour l'instant, aucune nouvelle.

Question : il y a-t-il des maires concernés par la zone ? Oui mais ils ne sont pas forcément en bon terme avec la préfecture.

g. Rédaction d'un avis défavorable d'Eccla pour le projet d'arrêté-cadre sécheresse 2026 (Stéphane et Christian)

Stéphane avait formulé des remarques de forme et de fond. Seules les remarques de forme ont été retenues. Les remarques de fond concernaient la sobriété insuffisante pour certains arrosages, notamment les stades.

Tous les ans, le préfet produit un arrêté-cadre dans lequel il décrit des restrictions éventuelles qu'il faudra appliquer en cas de pénurie d'eau. Ensuite un suivi hebdomadaire a lieu. Il y a régulièrement des demandes de répartition d'eau, en fonction des territoires, des ressources et des activités. Eccla défend le fait que la loi doit être respectée avec par ordre, la sécurité en 1, l'eau potable en 2, les milieux naturels en 3. Normalement, le reste, dont l'irrigation, vient après.

En règle générale, dans ces réunions, le préfet tranche en faveur des agriculteurs qui réclament toujours plus d'eau.

h. Ligne ferroviaire nouvelle Montpellier-Perpignan (Michel):

Publication du cahier d'acteur d'Eccla coordonné par Michel (absent). Il est toutefois indiqué qu'il a travaillé sur cette ligne nouvelle et qu'il a produit un document qui met en évidence différents points (le tunnel, les gares nouvelles). En général, Eccla s'oppose à la création de gares nouvelles. Après concertation, il semble que créer de nouvelles connexions pour relier les gares anciennes coûte aussi cher voire plus que de créer une gare nouvelle donc la question n'est pas simple. Eccla indique être pour la création de ce tunnel car il permettrait de maintenir le fret.

À la suite de la consultation qui a eu lieu cet été, la CNDP a tiré des conclusions. Nous sommes dans l'attente d'une enquête plus approfondie.

i. Soutien à la caisse d'alimentation du Lézignanais (Eric, Christian, Paulette) :

Ce projet a démarré il y a deux ans et plus. Eccla est partenaire. Cela consiste à créer une caisse d'alimentation selon le principe de la Caisse de Sécurité Sociale, avec des contributeurs et des bénéficiaires. L'idée porte sur le fait que les bénéficiaires recevraient une carte qui donnerait accès à des magasins sélectionnés distribuant de la nourriture saine. Ce projet est coordonné par la maison paysanne de Limoux.

j. Marche contre le poste source de Tournissan le 6 juin (Eric, Christian):

Eccla était présent pour protester contre ce projet de poste source RTE car il appelle à l'implantation massive de panneaux PV ce qui aurait pour conséquence de transformer le paysage des Corbières et de nuire gravement à la biodiversité.

Ce projet est également associé à des parcs de batterie au lithium qui vont également concourir à l'accroissement de nombre des panneaux.

Le problème qui se pose c'est qu'en cas d'incendie sur de tels équipements, on ne sait pas comment faire ou alors, les solutions restent très compliquées à mettre en œuvre (couvertures, bassin de rétention d'eau). Par ailleurs, les parcs de panneaux PV peuvent eux-mêmes abriter un départ d'incendie qui n'aura aucun mal à s'étendre aux forêts alentours.

5. Activités en cours / Questions en suspens :

a. Organisation d'une réunion au local d'Eccla :

Une réunion est prévue le 28/09 à 17 h 00 avec des associations dont l'association Aspect, pour étudier la question de défense des Exals. Les Exals sont des espaces naturels menacés par le projet d'une rocade de contournement à St Pierre la Mer.

Eccla surveille les Exals de près depuis longtemps car ils sont situés entre le massif de La Clape et Narbonne plage. Cette zone naturelle a été classée.

Une deuxième réunion sera organisée plus tard sur la question des feux de forêt sur le littoral. A ce jour, aucune commune du littoral ne dispose d'un PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts). Aux yeux des communes ces PPRIF sont des contraintes car leurs zonages s'imposent aux PLU. Il est proposé ici la constitution d'un groupe de travail sur les PPRIF, Paulette exprime d'emblée sa volonté d'en faire partie

A Gruissan, il est observé une méconnaissance des dossiers par les élus. Christiane Sauri, membre du conseil municipal, est stupéfaite. Elle a demandé des chiffres sur la circulation urbaine, il semble qu'il n'y en ait pas alors que des décisions sont prises.

Autre exemple : l'échouage d'un dauphin à Gruissan/Vieille Nouvelle, relaté par Dominique Clément. La mairie n'a pas respecté le protocole, ils l'ont enterré sur la plage. L'OFB a demandé qu'il soit déterré pour procéder à l'équarrissage et l'étude. Ce « couac » semble être lié à une méconnaissance des procédures par les responsables.

Christine Blanchard fait une remarque sur le fait que, durant les incendies, les routes sont souvent bloquées sans échappatoire. Il faudrait une vraie réflexion sur la gestion des routes et sur les accès durant les catastrophes.

b. Poursuite des recherches de financements :

Eric explique la démarche de collecte de fonds entreprise avec l'aide de Marie Do. Un fichier qualifié est en cours d'élaboration. Il s'agit de l'utiliser ensuite pour mener des actions de recherche de dons (il est précisé qu'il ne s'agit ni de subvention, ni de partenariats, ni de « sponsoring »). Nous ne nous intéressons qu'aux dons (avec possibilité pour les donateurs de défiscalisation).

Plusieurs membres demandent à ce que soit précisé le budget et les besoins en matière de financements. Cela sera fait avant le prochain CA.

Il est indiqué à titre d'exemple, la volonté de financer le recrutement de chargés d'étude et la nécessité de pouvoir plus facilement faire face à des frais de justice.

c. Préparation du Forum d'ECCLA 2027 :

Les thèmes à débattre pour ce futur Forum sont à déterminer. Sur proposition de Nadine Franjus, le thème choisi pourrait être celui de l'alimentation. Christine Blanchard propose d'y ajouter la santé. Les membres valident cette orientation « alimentation et santé ».

Il faut maintenant trouver les intervenants et les compétences pour animer ce forum sur ce thème.

Nous pourrions inviter par exemple, le cuisinier du collège de Lézignan Corbières, qui semble-t-il a une démarche tout à fait particulière (il a instauré des menus bio à prix tout à fait maîtrisés). La question des pesticides est également retenue tout comme le « bien boire ».

Il est demandé que les orateurs se concertent en visio avant le Forum.

Titre du Forum proposé : « Boire et manger nous font ils mourir ? ».

d. Actualisation des statuts :

Cette discussion est à prévoir lors du prochain CA prévue le 12/12/26. Une évolution des statuts a été travaillée par Eric et Maryse. Cela porte principalement sur l'article deux des statuts (objet social, le territoire d'action), qui est devenu trop vague aujourd'hui. Il est proposé d'envoyer aux membres du CA les statuts actuels et les suggestions de modification, dans les jours qui viennent, pour recevoir les retours et les présenter lors du prochain CA.

e. Autres points abordés :

Le PCAET du Grand Narbonne. Il se construit à l'échelle de l'agglomération (communauté de communes). Des réunions sont organisées à Narbonne, Eccla y a déjà participé. Un nouveau PCAET est à l'étude pour le Grand Narbonne, Eccla y est associé.

La ZAC de la Plaine (La Palme). Pour le moment il n'y a pas grand-chose de compatible avec le PCAET actuel. En plus de ces discussions, il est question de la demande d'Eccla de rendre les PCAET plus sérieux et plus constructifs.

Il semble que la loi a changé récemment. Le PCAET deviendrait plus prescriptif. Il reste trop large et non contraignant. Il faudrait que Eccla joue un rôle en ce sens. Le Scot et PCAET doivent être compatible, raison pour laquelle les communautés de communes font des PCAET très larges.

Le magazine de l'environnement. Il a été demandé que cela soit fait pour le 12 octobre. Est-on capable de tenir ce délai ?

Pour Nadine Franjus, c'est gérable, Stéphane Thomas est mis à contribution. Il est ok pour cela. Le bilan de l'été 2026 et les conséquences dans le temps servirait de base. Le thème retenu pour cette nouvelle émission serait : « Comprendre et s'adapter au nouveau climat ».

Il est précisé que **le Scot de Lézignan** est en révision. Eccla a été invitée à formuler des observations mais il n'a pas été possible de savoir si l'avis d'Eccla a été reçu et encore moins pris en compte.

Paulette a souhaité recevoir le document en question.

Divers :

De chaleureux remerciements sont adressés à Philippe Cazal pour la revue de Presse qu'il réalise très régulièrement.

La séance est levée à 12h.

Signé : Catherine Verger-Viala, secrétaire (avec l'aide d'Eric Laporte pour la prise de notes)

